



# VILLARD MAG

# n°80

BULLETIN MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
VILLARD-DE-LANS

AUTOMNE  
2021

## PLACE AUX JEUNES !

### 24 Villardiens âgés de 9 à 17 ans ont intégré le nouveau Conseil municipal des jeunes, dans une parité quasi-parfaite !

Samedi 3 juillet, une cérémonie officielle s'est tenue en salle du conseil municipal en présence du maire, d'élus et d'enseignants. Après un discours du maire, Arnaud Mathieu, et de son équipe, dont Michèle Papaud, Charlotte Bonnard et Daphnée Gordowski, les jeunes élus, accompagnés d'un parent se sont vu remettre écharpes et livrets. Séance photo, Champomy et brochettes de Chamallow ont permis de faire plus ample connaissance et de marquer le début d'une aventure humaine et citoyenne, riche en projets et réalisations.

« Cette initiative nous tenait à cœur », a expliqué le maire, soulignant la contribution d'Olivier Robin, conseiller de l'opposition, le soutien d'Émilie Guillermin, responsable d'Activ'Ados, des enseignants de l'école primaire et des membres de la cité scolaire. « C'est l'occasion de vous faire découvrir le rôle de l'institution 'conseil municipal', de vous donner la parole et d'apprendre la citoyenneté ».

#### Un budget sera alloué

Chaque candidat avait pris soin d'adresser une lettre de motivation au maire, dont certaines ornées de dessins appuyant leurs propos. Les idées pour Villard-de-Lans se déclinent principalement autour de l'entraide aux aînés, du respect de l'environnement, du « manger sain », et pourquoi pas, « installer une piscine dans la cour d'école » ou « délocaliser le Pump track au centre-bourg ! »

Tous très motivés, ils sont heureux de faire partie de cette nouvelle équipe qui a tenu sa première assemblée le 18 septembre dernier. Encadrés par les élus, ils ont déjà formé des groupes de travail pour leur année de mandat. Le Conseil municipal des jeunes se réunira de manière officielle un samedi matin par mois pour travailler ensemble et un budget lui sera alloué.



#### Ils ont dit...

**Hugo** : « J'ai toujours pris soin de ce à quoi je tiens, notre ville en fait partie. »  
**Louis** : « Je suis un enfant du Vercors, mes aïeux étaient des résistants du Maquis, je me lève chaque matin en me disant que je suis tellement chanceux d'habiter ici, mais il y a encore beaucoup à faire... Mon arrière-grand-père serait fier de ma démarche. »  
**Juliette** : « Améliorer la ville pour qu'il y ait plus de touristes pour admirer ce paysage unique et aussi pour les habitants. »

**Martin** : « Ramasser les déchets, réparer les bords du city stade, compléter les séries de la bibliothèque, faire remonter les idées de mes copains. »  
**Zélie** : « Un menu végétarien tous les jours au collège, moins de gaspillage, moins de plastique. »  
**Jules** : « Interviewer les services de la mairie pour mieux comprendre les métiers. »  
**Alessa** : « Jouer avec les personnes âgées de la Marpa. »  
**Clarisse** : « Ne plus manger de betterave à la cantine, ni d'huile de palme ! »

### ENVIRONNEMENT DES BRIGADES DE SURVEILLANCE

Cet été, à la demande de la municipalité et en collaboration avec la gendarmerie, des brigades équestres de surveillance ont été déployées sur le vallon de la Fauge, à Roybon et Bois Barbu, sites sensibles très fréquentés par les promeneurs. Un accompagnement renforcé des agents territoriaux de l'ONF (Office national des forêts) complétait le dispositif avec d'autres actions plus ciblées lors de week-ends prolongés. Elles ont permis de limiter les incivilités. Parallèlement, des patrouilles interservices ONF, gendarmerie et Office français de la biodiversité (OFB) sont intervenues. Triplées durant l'été, ces opérations seront reconduites cet hiver.



### VTT UNE NOUVELLE LIAISON CÔTE 2000 - CORRENÇON

En collaboration avec l'ONF, la commune et les acteurs du tourisme, dont l'OMT, ont ouvert en juillet un itinéraire VTT et VAE entre Côte 2000 et Corrençon. Un premier tronçon commun de 2,07 km serpente dans la forêt communale depuis la fin de la piste de la Salamandre, jusqu'aux Vordaignes. On rejoint ensuite Corrençon sur 2,5 km environ. Aux Vordaignes, une variante plus « joueuse » de 800 m sur 120 m de dénivelé négatif rattrape la Via Vercors, au niveau des Bouchards, jusqu'à Corrençon. Cette liaison répond à la volonté communale et de l'ONF d'encadrer l'offre vélo en la développant sur des espaces préparés et respectueux du milieu naturel.

Retrouvez toute l'actualité  
de votre commune sur :  
[www.villard-de-lans.fr](http://www.villard-de-lans.fr)

Flasher  
moi !



Édito



Chères Villardiennes,  
chers Villardiens,

La toute première ambition de l'équipe municipale est la qualité de vie pour chacun. Pour y parvenir, nous avons défini un cadre général, une stratégie de mandat qui fixe un cap. Cet outil

de démocratie locale résulte de la mobilisation de tous vos élus, mais aussi de l'implication de chaque Villardien. Les sujets importants pour notre commune ne manquent pas cet automne et continuent de se construire dans la concertation.

Nous avons lancé les premières discussions avec la SEVLC (Société d'équipement de Villard-de-Lans Corrençon), qui souhaite aboutir à la conclusion d'un contrat de Délégation de service public (DSP) de longue durée. Nous sommes convaincus qu'un tel accord est de nature à dynamiser et sécuriser l'activité économique de notre territoire.

Le projet de construction d'une résidence de tourisme sur le site de la Côte 2000 avance. Afin de préserver nos espaces naturels, nous avons entrepris une démarche pour transférer cette Unité touristique nouvelle du site sensible des Adrets (où elle avait été envisagée lors de la mandature précédente), vers une zone déjà urbanisée et en front de neige. La commune pilote les premières études environnementales et économiques, avant un vote du conseil communautaire et l'accord éventuel du préfet de région.

À la fin de cette année, nous devons aussi finaliser les premières modifications du PLUI-h afin de contrôler les densités de construction et de garantir la réalisation de projets en accession aidée. Si l'objectif est de préserver notre cadre de vie, il est aussi de nous épargner des difficultés de voirie, de stationnement et d'assainissement et également de permettre aux Villardiens de rester au pays.

Enfin, la rénovation des équipements reste au cœur de notre action. Après les premières analyses, il semble quasi illusoire d'envisager que la commune puisse porter seule la rénovation du site des Bains et du centre aquatique. Leur modernisation dépasse nos capacités budgétaires.

Dans un contexte sanitaire bouleversé, l'équipe municipale continue d'agir avec détermination et reste à l'écoute de chacun d'entre vous.

Arnaud MATHIEU



# CHANTIERS VERTACOS MISSIONS ACCOMPLIES !

**Ils ont fait leurs premières armes dans le monde du travail.  
Cet été, 32 Villardiens ont rejoint les rangs des chantiers jeunes.**

Deux conditions étaient requises pour être recrutés aux chantiers vertacos : être villardiens et n'avoir jamais été sélectionné auparavant.

## Permettre aux jeunes de gagner en autonomie

Sous la responsabilité du personnel communal, ils ont intégré

la Maison du Patrimoine, la bibliothèque, l'Office municipal de tourisme et le service urbanisme de la mairie.

De petites tâches leur ont été confiées pour gagner en autonomie, avec une feuille de présence à signer chaque matin.

Âgés de 14 à 17 ans, ils ont effectué 20 heures par semaine, à la demi-journée. Petits travaux de peinture, d'animation lors d'événements, tâches administratives,

participation à la propreté urbaine les ont bien occupés du 26 juillet au 20 août. Les dossiers de recrutement et le planning avaient été soigneusement préparés par le service des Relations humaines de la commune, rappelant à chacun la valeur de leur engagement et le principe de leur rémunération sur la base du SMIC horaire avec une minoration de 10 à 20 % en fonction de l'âge, conformément à la législation.

# EAU BAISSE DES TARIFS

**Les usagers vont bénéficier d'une réduction des tarifs sur leur facture d'eau et assainissement. Explications.**

Lors de la signature du contrat de DSP (Délégation de service public) en 1990, la Compagnie générale des eaux, aujourd'hui Véolia, a pris à sa charge des dépenses d'investissement dont le montant a été amorti sur la durée du contrat, jusqu'au 30 novembre 2020. Depuis, Véolia réalise une économie sur les deux années de prolongation du contrat (2021-2022) qui donne lieu à un rééquilibrage financier. Le montant estimé de cette économie sur 24 mois est de 228 000 € (156 000 € pour l'eau et 72 000 € pour l'assainissement).

## Renforcer les compétences internes

Le choix politique validé en séance du conseil municipal du

29 juillet 2021 consiste à répercuter 70 % de cette baisse de charges sur le prix payé par les usagers et 30 % sur les recettes communales. Ainsi, sur les prochaines factures, les tarifs sont désormais réajustés (cf. tableau ci-dessous).

La commune de Villard-de-Lans prélève 30 % de cette baisse

pour son budget eau et assainissement. « Cette somme d'environ 68 000 € permettra de financer un technicien pour renforcer les compétences internes de la commune et réaliser les travaux nécessaires sur les réseaux, précise Véronique Beaudoin, 1<sup>re</sup> adjointe. Il est crucial d'augmenter nos moyens pour préparer les futurs modes de gestion ».

	Part délégataire (Véolia)		Part communale	
	Tarifs 2020	Tarifs 2021	Tarifs 2020	Tarifs 2021
<b>EAU</b>				
0 à 120 m <sup>3</sup>	0,6851 €	0,2973 €	0,058 €	0,1460 €
121 à 1 000 m <sup>3</sup>	0,7212 €	0,4735 €		
1 001 à 10 000 m <sup>3</sup>	0,6490 €	0,4698 €		
10 001 à 20 000 m <sup>3</sup>	0,5769 €	0,4316 €		
<b>ASSAINISSEMENT</b>				
0 à 120 m <sup>3</sup>	0,6310 €	0,4041 €	0,1136 €	0,1639 €
121 à 1 000 m <sup>3</sup>	0,7012 €	0,5684 €		
1 001 à 10 000 m <sup>3</sup>	0,6310 €	0,5458 €		
10 001 à 20 000 m <sup>3</sup>	0,5609 €	0,5140 €		

# ÉQUIPEMENTS : DE LA PATINOIRE AU CENTRE AQUATIQUE...

**Après d'importants travaux de réfection, la patinoire a rouvert ses portes au cœur de l'été. Côté centre aquatique, une gestion alternative est envisagée.**

Le 9 août dernier, après plusieurs semaines de fermeture, l'un des équipements phares de la commune a déroulé son tout nouveau tapis de glace sous les lames des Ours de Villard-de-Lans, en stage pour une semaine.



En 2019, le système de réfrigération de la glace a été remplacé par un tapis glacier, plus écologique et innovant, puis en 2020, des travaux de mise aux normes des vestiaires ont été réalisés par les services techniques. La dernière tranche de travaux comprenant la réfection de la dalle béton côté sud, le changement intégral des balustrades aux normes de la Fédération française de hockey-sur-glace et la modification des ouvertures côté est ont transformé la « cathédrale ». Une remise à neuf des vitrages cassés et la vérification de la centrale de traitement de l'air ont bouclé cette importante phase de travaux.

## Déglacement obligatoire une fois par an

Pour l'ensemble des équipements communaux, l'important est désormais d'assurer un entretien rigoureux. « La régularisation du déglacement annuel est incontournable. Cela oblige à une fermeture de 5 à 6 semaines que les clubs doivent intégrer dans leur planning. À défaut, nous nous exposons à une dilatation et à une déformation de la dalle, comme cela a pu arriver par le passé », soulignent les adjoints aux travaux et équipements sportifs, Jean-Paul Uzel et Christophe Robert.

## Centre aquatique : vers une gestion alternative ?

Désensabler la piscine des Bains, réhabiliter le centre aquatique... Ces projets particulièrement ambitieux posent d'emblée la question de l'équilibre budgétaire communal. S'ils participent à l'attractivité du territoire, tout comme la patinoire, ils sont aujourd'hui vieillissants et doivent être repensés. Les décisions à prendre

seront lourdes de conséquences et particulièrement impactantes pour l'économie villardienne et le devenir de la commune. Il s'agit donc aujourd'hui d'explorer l'ensemble des solutions qui s'offrent aux décideurs, alors que le budget reste contraint. Tous les modes de gestion sont à l'étude, y compris celui d'une gestion alternative.

## Aucune piste n'est écartée

Un partenariat privé n'est pas exclu car il permettrait d'apporter les moyens importants exigés pour une telle réhabilitation. La commune n'écarte aucune piste. Le projet est d'aboutir à une offre diversifiée et plus qualitative autour des activités aquatiques et de bien-être. Elle répond aux besoins des Villardiens et s'inscrit dans une offre touristique cohérente et respectueuse de l'environnement. Les élus souhaitent une réhabilitation profonde de ces sites, que la commune ne pourra porter seule. Il convient aujourd'hui de trouver les partenaires qui permettront de mener à bien ces réhabilitations. Des éléments plus concrets seront portés au dossier d'ici fin 2021.

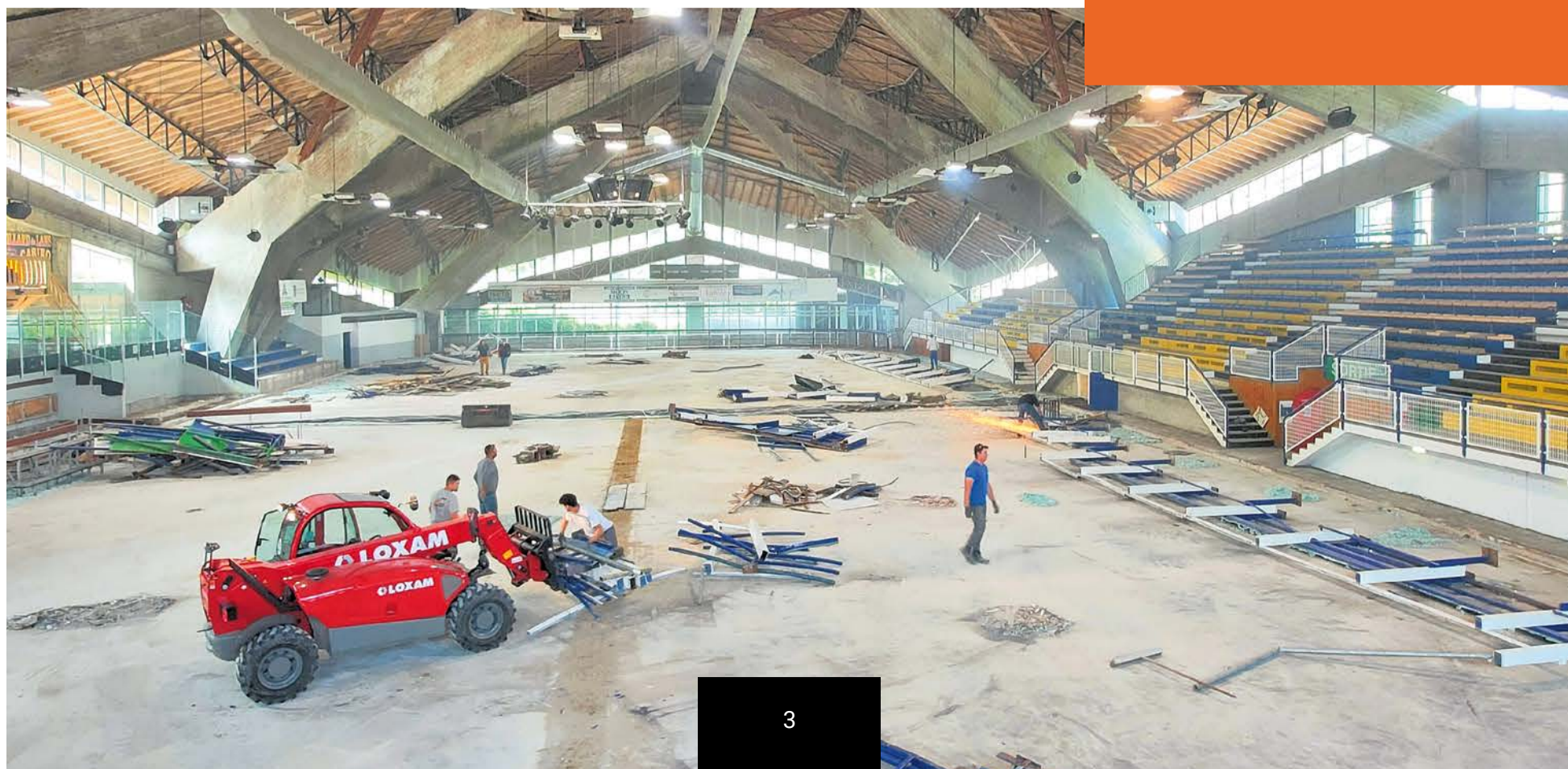
## MÉDIATHÈQUE LES BÉNÉVOLES À L'ŒUVRE

Les bibliothécaires de la médiathèque Georges-Perec proposent aux Villardiens de participer bénévolement à la vie culturelle et sociale du territoire. Une première équipe prête à mettre à disposition ses connaissances, son temps et ses savoir-faire est constituée et ne demande qu'à s'étoffer. Cette action participative s'inscrit, à plus long terme, dans un projet de construction d'un nouveau lieu de vie et d'accès à la culture pour tous.  
Contact : 04 76 95 92 09.



## CONSULTATION QUID DE L'ANTENNE RELAIS ?

Après avoir validé lors de la séance du conseil municipal du 17 novembre 2021 le projet d'implantation d'une antenne relais au réservoir des Montauds, à Bois Barbu (17 votes pour, 9 contre, 1 blanc), le conseil municipal a décidé de consulter le Parc naturel régional du Vercors pour juger du bien-fondé de cette installation. Face aux propositions très partagées des habitants opposés au projet ou en recherche de solutions alternatives, les élus souhaitent s'appuyer sur un cabinet d'études indépendant, via le Parc, pour une aide à la décision prévue début 2022. Des éléments concernant l'utilité de cette antenne et son impact paysager sont attendus, d'autant que des fouilles archéologiques sont en cours. Rappelons que la couverture 4G multi-opérateurs de l'ensemble du territoire français est une décision gouvernementale relevant du plan New deal mobile.



# COMMUNE COUP DE NEUF SUR LE BÂTI

## PROXIMITÉ

### UN BUS AU SERVICE DES HABITANTS

Depuis juillet 2021, un bus France Services animé par 2 médiateurs se tient devant la Coupole les 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> mercredis de chaque mois (de 9 à 12 h). Il apporte aux habitants écoute et conseils pour toutes les démarches de la vie courante et permet d'accéder, sans rendez-vous, aux services publics absents de notre territoire. Par le biais de ces médiateurs, il est ainsi possible de solliciter les organismes suivants : Caisse des allocations familiales, Caisse d'assurance maladie, d'assurance vieillesse, MSA, Pôle emploi et Direction des finances publiques. En partenariat avec la CCMV, ce bus circulera aussi dans les différentes communes des Quatre Montagnes. **Contact mairie service à la population : 04 76 94 50 00.**

## TRI

### RÉAMÉNAGEMENT DES CONTENEURS DÉCHETS

Le tri des ordures ménagères est un levier indispensable pour alléger la facture des usagers. L'expérience montre que les points de collecte regroupant les 4 flux d'ordures sont plus efficaces que les points n'en proposant que 2 ou 3. Pour aller dans ce sens, la CCMV met en place un troisième point de collecte (parking CCMV) disposant des 4 flux d'ordures ménagères (verre, papier, poubelle grise et jaune) en un seul endroit. Supprimés pour des questions de sécurité, les points école des Laïches et parking des Bessonnets (qui conserve la benne à cartons) se reportent donc depuis septembre sur ce nouveau site de collecte CCMV. Depuis la suppression des points parking de l'église et tennis des Bains, également justifiée pour des raisons de sécurité, les usagers sont respectivement dirigés sur le parking Glénat et face à l'hôtel La Roseraie.

## Deux immeubles communaux sont en cours de réhabilitation. Un travail en interne qui s'appuie sur le savoir-faire des agents du service technique.

Vétustes et parfois vacants, les logements communaux ont pourtant grand intérêt : ils répondent à un véritable besoin d'hébergement, de sauvegarde du bâti patrimonial et redonnent vie au village. À proximité du groupe scolaire Les Laïches, les deux bâtiments des écoles, comprenant 13 appartements (9 et 4, dont quelques-uns occupés) font l'objet d'une réhabilitation. « En période de crise de l'immobilier, laisser ces immeubles en l'état n'est pas concevable », affirme Christophe Robert, élu aux travaux.

## Une économie de 300 000 euros

« L'opération de rénovation en cours a pour objectif de remettre à la location un appartement chaque année, explique-t-il. Les compétences des agents communaux permettent cette remise en état en interne ».

Fin août, menuisier, plombier, carreleur du service technique ont achevé un appartement de type T4. Il est désormais loué

par du personnel communal. Cet hiver, pendant les intempéries, les agents alterneront leurs interventions entre la poursuite de ces rénovations et les chantiers extérieurs. « Cette capacité de travail en régie a déjà permis d'économiser plus de 300 000 euros sur le budget communal », indique Christelle Vilcot, adjointe aux finances. Et une étude sur l'isolation thermique de ces bâtiments pourrait entrer dans le programme « Petites villes de demain » et ainsi bénéficier d'une aide au financement.

# PROPRETÉ L'AFFAIRE DE TOUS

## Avec la crise sanitaire, le travail du personnel chargé du nettoyage de la commune s'est intensifié.

« Notre mission consiste à nettoyer le village », présente Thierry Muthuon, responsable du service à la propreté, créé en 2008. Chaque jour, les quatre agents à temps plein (deux renforts l'été) s'attellent au toilettage approfondi de la commune : ramassage des déchets à pied, passage de

la balayeuse et du Kärcher® dans les rues, sans oublier la désinfection des sanitaires. « Les déchets sont triés et évacués par nos soins à la déchetterie et les bennes à cartons vidées régulièrement. Plus de 100 points de collecte sont répartis dans le village. Quant aux déjections, environ 15 'toutounettes' ont été

installées et 80 000 sacs sont distribués chaque année ».

## Des déchets supplémentaires

Pandémie oblige, l'équipe a renforcé les procédures de nettoyage, notamment sur la désinfection des points de contacts et le port d'équipements spécifiques. « 70 toilettes sont désinfectées chaque jour en période forte, ajoute le responsable. La vente à emporter a généré des déchets supplémentaires et nécessité la mise en place de 100 poubelles 'volantes' ». Un travail colossal qu'ils exécutent avec la fierté d'avoir un village propre. « Tôt le matin, certains commerçants nous offrent un café, glissant un remerciement pour le soin apporté aux rues », apprécie Frédéric Jeziorska. Enfin, une fois par mois sur inscription, le service propreté évacue les encombrants depuis l'extérieur de votre domicile jusqu'à la déchetterie.





# PÉRISCOLAIRE UNE AMBITION EDUCATIVE

**Dans le prolongement des heures d'école, les activités périscolaires déclinent, cette année encore, leur lot d'apprentissage.**

Depuis la rentrée, les animateurs du périscolaire et leur directrice, Virginie Bonifassi, mettent à disposition des enfants des écoles un copieux programme d'activités, hors du temps scolaire.

## Cinq pôles

Co-éducation, vivre ensemble et citoyenneté sont les valeurs promues par ce service dans la continuité du Projet éducatif de territoire intercommunal (PEDTI).

Ces activités sont réparties en 5 pôles :

- « Vivre ensemble - s'entendre » en organisant la médiation, en poursuivant le projet solidaire intergénérationnel avec La Revola et en permettant aux enfants de participer à la vie de leur école par des missions d'intérêt collectif.
- « Être bien dans son école » en développant la bienveillance au travers d'activités ludiques ou de bien-être, en partenariat avec la ludothèque intercommunale.
- « Apprendre à apprendre » lors

de séances d'aide à l'apprentissage, les lundi et jeudi de 17 h à 18 h.

• « Créer, inventer, rêver » au cours d'activités dirigées et/ou libres selon les envies ou les besoins des enfants.

• « Respecter l'environnement » jardiner, fleurir la cour, participer au nettoyage des forêts et des rivières, comprendre les enjeux de l'écocitoyenneté, se former au compostage et participer à la réduction des déchets. Une année enrichissante en perspective.

## NAISSANCES

**June UGHETTO**  
Le 01/05/2021  
**Amalya, Marie MICHELI**  
Le 07/05/2021  
**Gabin, Daniel, Alain RICHARD**  
Le 11/05/2021  
**Gaël, Pierre, Maxence BRUNEL HODEAU**  
Le 18/05/2021

**Ange, Didier, Franck DEPRES CNUDE**  
Le 25/05/2021  
**Matheo, Justin, Maurice BARDAJI**  
Le 13/06/2021  
**Lou, Cath, Mimi BIADATTI**  
Le 11/07/2021

**Irène MATHIEU**  
Le 15/08/2021  
**Vive, Anna-Louise, Paulette CERESA**  
Le 27/08/2021  
**Finn, André, James CERESA**  
Le 27/08/2021

## MARIAGES

**Bertrand SOLO et Nataliia ATAMANENKO**  
Le 05/06/2021  
**Christophe PETITPRETRE et Christine ALLAIN**  
Le 19/06/2021

**Kévin PESENTI et Mélodie HOUSSEMANT**  
Le 03/07/2021  
**Guillaume FORT et Sabine BOUDJEMAA**  
Le 10/07/2021

**Fatihou MARI et Ella BOZKIEWICZ**  
Le 10/07/2021  
**Etienne SPATARO et Anaïs BUCOLON**  
Le 13/08/2021

## DÉCÈS

**Charles BEAUOING (88 ans)**  
Le 03/04/2021  
**Christian ONNO (66 ans)**  
Le 23/04/2021  
**Véronique RAVAUTE (59 ans)**  
Le 04/05/2021  
**Suzanne PESENTI née LOMBARD (86 ans)**  
Le 09/05/2021

**Jacques TESSIER (97 ans)**  
Le 10/05/2021  
**Jean-Claude CHABERT (76 ans)**  
Le 14/05/2021  
**Marius SZCZERBA (82 ans)**  
Le 03/06/2021  
**Christophe CENDRE (54 ans)**  
Le 23/06/2021  
**Eric, Georges RUEL (55 ans)**  
Le 25/06/2021

**Marie CATALANOTTO née LAPLACE (70 ans)**  
Le 21/07/2021  
**Edmond BEAUOING (89 ans)**  
Le 26/07/2021  
**Jean LOCATELLI (68 ans)**  
Le 02/08/2021  
**Serge CASTILLO (66 ans)**  
Le 13/08/2021

## INHUMATIONS

**Gabriel MATTEUDI (92 ans)**  
Le 06/05/2021  
**Jeanne LAVERCIER née VERNUS (96 ans)**  
Le 12/05/2021

**Claire GALLIN née RAVIX (63 ans)**  
Le 09/08/2021

**Irène, Claude, Marie RINGENBACH née SENBERT (70 ans)**  
Le 19/08/2021

# COLLINE DES BAINS PREMIER RETOUR

**L'analyse des sols de la colline des Bains valide la faisabilité technique d'une retenue collinaire.**

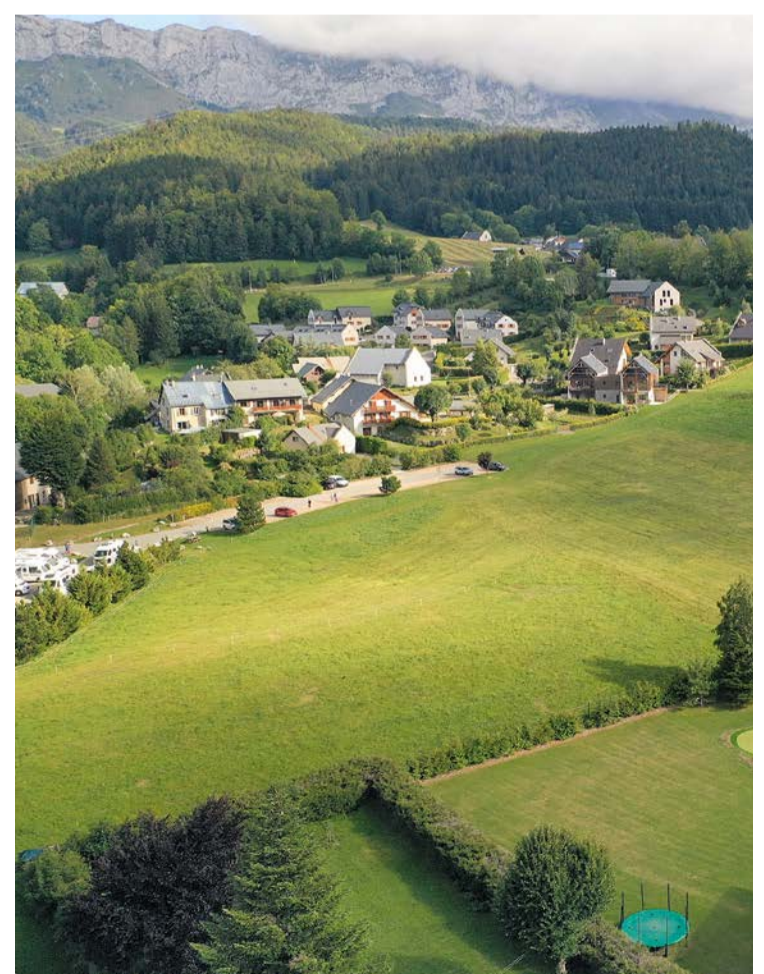
L'équipe municipale a engagé les travaux nécessaires à la prise de décision concernant la réalisation d'une retenue collinaire (lac) aux Bains. Les sondages des sols et relevés topographiques réalisés cet été confirment la faisabilité du projet sur la zone étudiée, réserve foncière communale située à l'est de la colline des Bains. Les conclusions rendues début août par le cabinet mandaté Sage ingénierie serviront à définir l'usage précis de cette zone, ainsi que ses grands principes de construction. « La création de cette réserve, alimentée hors réseau eau potable,

doit garantir au site des Bains une activité toutes saisons, à vocation ludique et sportive », explique le maire, « cette première analyse en précise les enjeux principaux : un drainage efficace des arrivées d'eau importantes du versant ouest ; une réutilisation des déblais comme matériaux de remblais, due à la nature des sols ; une implantation recommandée en parties nord, centrale et est du site étudié ».

« Les deux zones humides (Espaces naturels protégés) présentes sur le site restent

intactes et seront valorisées », ajoute Arnaud Mathieu. À noter que le rapport d'étude mentionne des argiles laissant penser qu'un ancien lac et/ou marécage se trouvait dans ce secteur.

Enfin, toutes ces données doivent permettre le chiffrage du coût de réalisation du projet et d'aborder la phase de travail sur l'aménagement du site, en concertation avec les Villardiens. L'étude, toujours en cours, portant sur la faisabilité technique, les coûts d'investissement et de fonctionnement s'élève à 23 945 € TTC.





# TRIBUNES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

Les repreneurs de la SEVLC (Société d'équipement Villard-de-Lans Corrençon-en-Vercors) ont conclu leur accord sur des perspectives d'investissement et de potentiel économique défini, ce qui est normal dans une transaction de cette envergure. Parmi ces éléments, figure une UTNS (Unité touristique nouvelle structurante) inscrite sur le tard, mais bien validée dans le PLUi-h en vigueur depuis janvier 2020.

Cette création d'un ensemble de logements touristiques était prévue sous la forme d'une UTNL (UTN locale) sur la parcelle des Adrets, actuellement en prairie, propriété de la SEVLC et située à l'entrée du Balcon de Villard. Les enjeux pour le secteur sont de créer une zone à vocation d'hébergement touristique afin de participer à la requalification du pôle station de la Côte 2000 en dynamisant et modernisant son image. Ce terrain a fait l'objet dans le passé de différents allers-retours quant à sa constructibilité avant d'aboutir

sur ce projet de constructions retenu en 2019. En 2021, notre équipe, engagée pour la préservation des espaces naturels, propose à la SEVLC un échange de terrain : les Adrets contre la parcelle du parking P1. Ainsi les Adrets ne seraient pas urbanisés, les constructions se concentreraient en front de neige, sur un terrain déjà imperméabilisé. Bien sûr la question du stationnement sera traitée. Pour réorienter ainsi l'aménagement de ce secteur sans prendre sur l'espace naturel, la commune de Villard se charge du montage du nouveau dossier UTNS dont l'étude est financée par la SEVLC.

C'est un choix politique majeur, pour lequel nous avons le soutien de la CCMV, des Domaines qui viennent de valider les valeurs d'échange, mais un choix politique sur lequel les 5 membres de l'opposition issue de la mandature précédente se sont abstenus.

## OPPOSITIONS MUNICIPALES

« Mieux vaut une amère vérité qu'un doux mensonge » a dit le philosophe. Le premier bilan de la mandature tel que présenté par le Maire le 25 juillet dernier au Rex, tient un peu des deux... Qu'on en juge :

- L'abandon du projet Parc et Château privant la commune d'une recette de plus d'1 M€, de 15 logements d'accession maîtrisée pour les jeunes ménages et seniors, en contrepartie d'un espace « rendu aux Villardiens », alors qu'une partie du parking est désormais réservée aux commerçants du village sans accès possible aux riverains et habitants...
- Le départ de Vélo Vert Festival privant la commune de 5 M€ de retombées économiques directes et indirectes et d'une notoriété internationale sur le vélo et les sports d'été qu'il sera bien difficile de retrouver...
- Parler en revanche aux Villardiens du devenir de l'eau et de l'assainissement ou de la future retenue collinaire de la colline des Bains qui ne sera en tout « état de cause pas un espace de baignade accessible au public », ne constitue pas un programme et encore moins un bilan quand tout n'est encore qu'un vague projet...

Voilà un bilan inquiétant où l'essentiel est oublié : Villard-de-Lans vit grâce au tourisme : 85 % de son économie mais aussi sa propre qualité de vie en dépendent. Villard-de-Lans (+ de 4 200 habitants environ) ne peut offrir centre aquatique, patinoire, tennis que si elle est classée commune... touristique ! Il est urgent, passé le premier quart du mandat municipal, d'en être désormais convaincu !

Villard durablement

Quel fût notre désarroi suite aux événements survenus sur les communes du plateau. On peut montrer son opposition sans détruire le bien commun. Restons unis !

Après un été qui a vu la réouverture de la patinoire, l'ouverture tardive de la piscine suite à un problème technique et pour le deuxième été consécutif la non-utilisation de la colline des Bains... Des infrastructures coûteuses qui demandent des budgets importants pour rester aux normes et être entretenues. Est-ce vraiment la période pour se lancer dans des dépenses en études de faisabilité (carottages) sur un gros projet comme une retenue collinaire, un « lac » ? Ou est-ce que le choix sera fait de basculer certaines infrastructures en DSP, soit sous la gestion d'un privé ?

Place à la rentrée scolaire, avec des effectifs en maternelle, primaire et maintenant en 6<sup>e</sup> en chute libre. Pas de fermetures de classe ces 2 dernières années « grâce » ou à cause de la Covid. Les clubs de sport vont voir leurs effectifs diminuer tout comme les autres associations. Pourquoi ? Les prix de l'immobilier se sont envolés et empêchent des familles de s'installer. Est-ce nouveau ? Non ! Nous en avons énormément parlé pendant la campagne. Est-ce qu'il était prévisible que ça continue à augmenter ? Oui ! Malheureusement pour le moment il n'y a aucun facteur pour que les prix baissent ou stagnent. N'est-ce tout simplement pas là l'enjeu de cette mandature et de celles à venir ?

Villard c'est vous / villardcestvous@gmail.com



INTERVIEW

## LAURENCE PASQUET

Agent municipal,  
service à la population

Recrutée en mars 2021, Laurence Pasquet a intégré une équipe entièrement dédiée

à l'accueil des citoyens en mairie.

### Embauchée en mars dernier, avez-vous pris vos marques ?

**Laurence Pasquet :** J'ai rejoint le service à la population à l'accueil de la mairie, à mi-temps, complétant ainsi une équipe de trois personnes. Entre l'état civil, l'accueil et le service passeports et cartes d'identité, l'activité n'est jamais la même et très saisonnière. Tout sauf morose !

### Quelles sont les demandes des Villardiens ?

**L. P. :** Nous avons eu beaucoup de questions sur la vaccination en mars, sur le fleurissement et les élections en avril... Certains souhaitent rencontrer les élus ; d'autres nous appellent des grandes villes pour connaître la météo à Villard avant une balade, bref, c'est un peu la boîte à questions auxquelles il faut répondre le mieux possible.

### Y-a-t-il des qualités requises pour ce poste ?

**L. P. :** Il faut je crois de l'empathie, de la bonne humeur et l'envie de désamorcer les choses quand viennent les réclamations... Voilà l'essentiel, doublé d'une parfaite connaissance des élus, du personnel et de leurs activités. Et puis être zen, c'est ma nature, j'aime profondément les gens. Après avoir exercé dans de nombreux domaines à Villard et à Grenoble, je souhaite me fixer, avec une perspective.

### Un visage connu à l'accueil, est-ce un « plus » ?

**L. P. :** Sans doute, car beaucoup se souviennent de mon grand-père, André Ravix, maire de Villard de 72 à 77. Les anecdotes fusent. Certains se rappellent de lui, drapé dans son tablier de cuir de cordonnier, toujours prêt à répondre aux questions de ses administrés. Son côté bienveillant raisonne en moi. J'ai le sentiment d'être vraiment à ma place ici et de compléter une équipe bien rodée, au service de la population.

# MAIRIE

**Pataugeoire, tennis, Château, cabane de Roybon...  
les services techniques tiennent la cadence. États des lieux  
des services à la population et des infrastructures.**

## EN BREF

### La pataugeoire sous gestion communale



La pataugeoire a rouvert début juillet sous gestion communale. Les services techniques ont changé le bois autour de la terrasse, installé un nouveau liner, bétonné au niveau des escaliers, et un travail de mise aux normes du traitement des eaux a été effectué. Les familles ont pu profiter tout l'été de cette bulle de loisirs.

### Nouvelle recrue

Gaëtan Remeur, 26 ans, titulaire d'un master à l'Institut de géographie alpine occupe désormais le poste de chargé de projet « Petites villes de demain » (subventionné à 75 %). Son rôle est de prioriser les 11 projets fléchés dans le cadre de PVD (réfection espace loisirs, maison des saisonniers, agrandissement Révola, colline des Bains, etc.) et de fournir aux élus toutes les informations utiles à la prise de décisions relatives à ces différents chantiers.



### Cabane de Roybon

Provisoirement altérée par un chantier d'installation d'abreuvoirs et de corral, la nature reprend ses droits à la cabane de Roybon. Le groupement d'apagistes a renouvelé cet été deux équipements pour faciliter le chargement du bétail et son alimentation en eau. Parallèlement, le service technique a installé un bassin d'eau brute en continu pour les randonneurs, taillé dans une bille de bois et à l'écart du flux des animaux.



### Sécurisation

Le chantier du Château s'achève avec la sécurisation du passage piétons entre l'Office municipal de tourisme et la place de la Libération. Il fallait attendre l'accord du Département pour réaliser le plateau surélevé permettant le passage des personnes à mobilité réduite et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales. Reprofilage de la chaussée, nouvelles bordures de trottoir, terminent l'opération « aménagement extérieur, voirie et réseau » pour un montant total de 411 000 euros (travaux non achevés au moment de l'impression du magazine).



### Tennis des Bains

Après la reprise des soutènements des terrains endommagés 5 et 6, l'installation de piquets de maintien des filets et différents travaux de béton et peinture, les équipes techniques ont procédé à l'installation d'un portail. Outre le fonctionnement pour du multi-activités l'été, cet espace deviendra l'hiver, une zone de parking complémentaire pour le site très convoité de la colline des Bains.

# “LE VERCORS AU CŒUR”

## UNE MARQUE POUR L’AVENIR

À partir d’une quarantaine d’entretiens réalisés auprès de Villardiens et de Corrençonnais, les acteurs du tourisme, ainsi que les élus des deux villages souhaitent pour la première fois concevoir une offre touristique commune, respectant l’ADN de chacun.

« L’objectif est de se projeter sur une vision d’avenir de la destination “Villard-de-Lans / Corrençon-en-Vercors” et d’en assurer l’attractivité et la pérennité économique », expliquent les acteurs du tourisme et les élus des deux communes. Pour cela, ils ont confié l’élaboration d’une étude d’identité territoriale à Carole Lassalle, spécialisée sur ces questions. « Ce travail de fond n’a jamais été fait, rappelle Bruno Dusser, adjoint au tourisme et président de l’Office municipal de tourisme de Villard, il va nous permettre de construire une offre touristique qui nous ressemble, sans trahir nos valeurs. Il nous aidera également à accompagner nos choix en tant que ‘marque et destination’, au-delà des modes et des mandats politiques. La crise sanitaire nous a aussi contraints à réfléchir à une forme d’accueil encore plus responsable, et non subi du fait de l’affluence ».

### Villard la familiale joyeuse, Corrençon la discrète épicurienne

Pour réaliser cette étude de marque, Carole Lassalle s’est appuyée sur l’observation de l’existant, l’écoute de la parole des gens du pays et la mémoire de l’historien Damien Sylvestre-Pottin. Elle

en a extrait des valeurs partagées (sens de l’hospitalité, mode de vie respectueux de l’environnement, authenticité, solidarité, traditions, culture du sport, etc.) articulées autour de deux arts de vivre distincts... Villard-de-Lans, la joyeuse et familiale avec ses infrastructures collectives, ses pignons à redents, ses bardages en bois et sa vie à l’année ; Corrençon, la discrète épicurienne dans un écrin avec son golf et sa fréquentation premium. Différents mais complémentaires, les habitants veulent faire vitrine commune pour le tourisme autour d’une constante : tous ont le « Le Vercors au cœur ». Un attachement inconditionnel à leur territoire qu’ils veulent partager avec des touristes en quête des plaisirs simples de la vie.

### Nouveau site internet et nouveau logo

« C’est donc une image plus réaliste, plus contemporaine que nous devons véhiculer, explique Bruno Dusser : la refonte du site internet de l’OMT depuis septembre et un logo associant les deux villages (voir ci-contre) permettront aux visiteurs de bien nous identifier et de nous choisir pour ce que

nous sommes ». La marque doit aussi imprégner le territoire à travers l’harmonisation du mobilier urbain, aujourd’hui rustique et non qualitatif (des bancs en pierre de montagne sont par exemple suggérés dans un carnet d’inspiration), la signalétique (sa grande disparité nuit à l’image), un éclairage public vertueux à LED, ou des produits siglés reflétant mieux l’art de vivre local. « Un beau cadre de vie est une source indéniable de bien-être pour les habitants », poursuit l’ élu. Dans ce guide de marque, l’architecture n’est pas oubliée. Elle est imaginée dans un style minéral et végétal qui s’appuierait sur la ressource locale, avec aussi la construction d’une halle comme autrefois, ou encore l’installation de cabanes à lire chaleureuses favorisant le lien social.

Construire sa marque s’appuie sur la connaissance de son histoire et l’entretien de son patrimoine. « Cela prend du temps, les bénéfices ne sont pas immédiats, mais c’est un travail indispensable pour pérenniser l’économie d’un territoire à vocation touristique comme le nôtre », conclut Bruno Dusser.



## ZOOM LES TEMPS FORTS DE L’ÉTÉ



Le 8 août, plus de 1 000 personnes ont profité de la 10<sup>e</sup> édition de Glovettes en fête. Entre spectacles d’imitateurs, dont un de Coluche, randonnées ou marché artisanal, les activités ont fait le plein !



Dimanche 8 août, en l’église de Villard-de-Lans avait lieu le concert phare du festival Musiques en Vercors. Très nombreux, le public s’est pressé pour écouter avec délice des concertos de Vivaldi et le fameux Stabat mater de Pergolèse, sous la baguette de Franck Masquelier et avec des solistes exceptionnels.



Autour du traditionnel concert de cor des Alpes, la Fête de la montagne du 15 août a mis l’accent sur les démonstrations de pêche à la mouche autour du lac du Pré des Preys. Ateliers de fabrication de cerfs-volants, de cannes à pêche, et conduite de troupeau par le berger ont aussi ravi les visiteurs.



Du 27 au 29 août, environ 2200 participants se sont retrouvés pour l’Euro NordicWalk’in Vercors, dans différentes communes du plateau. Pour le plus grand rassemblement européen de marche nordique, 400 inscrits étaient au départ de la marche villardienne à la colline des Bains.

Tous ces événements ont été organisés dans le respect des mesures sanitaires.